

Recherche-action
Département Ille-et-Vilaine et PREFAS Bretagne

« INNOVATIONS SOCIALES
ET EXPERIMENTATIONS TERRITORIALES »

**Volet B « Contribution de l'expertise sociale
aux nouvelles formes de gouvernance territoriale »**

Le développement d'actions collectives de prévention
au CDAS du pays de Redon

L'accompagnement méthodologique dans l'évaluation d'actions collectives

Éléments de synthèse

Mars 2016

La contribution scientifique du PREFAS prend place dans un projet global du CDAS du pays de Redon visant à développer les actions collectives de prévention, en y associant une dimension évaluative rigoureuse. Dans ce cadre, le PREFAS a initié dès 2012 un accompagnement méthodologique de l'équipe-projet du CDAS avec pour objectifs, d'une part de sensibiliser les professionnels à la méthodologie de l'évaluation puis, d'autre part, d'élaborer collectivement un outil d'aide à l'évaluation des actions collectives – autrement dit un référentiel d'évaluation.

La construction du référentiel s'est déroulée tout au long de l'année 2014, selon une démarche particulière. Face à la complexité des concepts et méthodes de l'évaluation, il a été nécessaire de partir des pratiques professionnelles au plus près des enjeux de terrain, pour ensuite projeter ces premiers éléments d'observation et d'analyse dans une trame évaluative formalisée pas à pas sur les deux volets de l'évaluation des processus et de l'évaluation des effets.

Concrètement, le groupe de travail a commencé par prendre appui sur une action collective spécifique (« *Dessignons un parent* ») pour, d'abord, en dégager les lignes de force essentielles du point de vue des professionnels puis, ensuite, déterminer collectivement les items évaluatifs pertinents pour cette action. Enfin, une fois cette première version du référentiel stabilisée, elle a été retravaillée dans l'objectif d'être mobilisable pour toute forme d'action collective, en ajustant notamment les indicateurs les plus spécifiques au regard d'autres actions collectives mises en place dans le CDAS (comme par exemple l'action « *Ainsi font font font* »).

Il convient par ailleurs de souligner deux enjeux méthodologiques majeurs :

- l'importance de soutenir une place de chercheur au point de croisement des questions professionnelles et de la rigueur méthodologique propre à l'évaluation ;
- la pluridisciplinarité à l'œuvre dans l'équipe-projet (conseillère technique, référent des actions collectives, ADSL, AS de polyvalence, psychologue, infirmière, chercheur), où la variété des approches a permis d'enrichir le référentiel et d'affiner la définition des items évaluatifs.

Si l'élaboration de l'outil d'aide à l'évaluation des actions collectives s'est terminée à la fin de l'année 2014, une nouvelle phase de travail s'est amorcée en 2015 sous l'impulsion de la chef de service Vie Sociale et directrice de projet au CDAS de Redon. Il s'est désormais agi pour l'équipe-projet d'investir le référentiel élaboré pour :

- évaluer plusieurs actions collectives de prévention ;
- comparer les résultats de ces évaluations pour identifier les processus favorables (ou non) à la mise en place de ce type d'action, et leurs effets (ou leur absence) sur les usagers ;
- formuler des préconisations pour le développement des actions collectives.

À ce jour (février 2016) l'équipe-projet a pu entreprendre le travail sur les deux premiers objectifs. Plus précisément, deux actions collectives ont fait l'objet d'un recueil de données et une troisième action doit également être étudiée. Là encore, deux enjeux doivent être d'emblée soulignés :

- d'une part, la mobilisation du référentiel pour évaluer *in situ* les actions a impliqué une adaptation des méthodes de recueil des données, en l'occurrence la (re)formulation des questions évaluatives ponctuant les trames d'entretien afin de les rendre suffisamment explicites pour les professionnels interrogés ;
- d'autre part, la démarche évaluative procède ici d'une évaluation « interne » qui suppose pour les membres de l'équipe-projet une réflexion sur les particularités de la posture induite par une telle démarche. Comment assumer tout à la fois les missions de construire des dispositifs d'actions collectives, de développer de telles modalités de prise en charge, de participer à leur animation et/ou leur régulation, de formaliser leur évaluation, d'interroger des collègues dans l'objectif d'évaluer les processus et les effets ?

Le deuxième objectif d'analyse croisée des résultats des évaluations de plusieurs actions collectives est actuellement en cours d'élaboration, et c'est sur ce point que l'accompagnement scientifique a essentiellement focalisé son attention. En effet, une fois terminé le recueil des données « brutes » pour deux actions (« *Dessignons un parent* » et « *Ainsi font font font* »), le groupe s'est confronté à une difficulté : de quelle manière traiter ces résultats quantitatifs et qualitatifs qui, en eux-mêmes, ne fournissent pas explicitement les clés de leur compréhension ? D'où l'importance de sensibiliser alors au travail d'analyse des résultats.

Pour ce faire, l'équipe-projet a été accompagnée dans l'analyse détaillée d'une première action (« *Ainsi font font font* ») afin d'illustrer une méthode susceptible d'être ensuite appliquée (et bien sûr adaptée) à l'analyse d'une deuxième, puis d'une troisième, action ; tout ceci en veillant à dégager les questions transversales pour anticiper et faciliter l'analyse croisée. Il importe à cet endroit d'insister sur le fait que l'analyse détaillée de chaque action, considérée isolément, procède d'un *artefact* méthodologique : il s'agit là d'un outil dans l'accompagnement scientifique d'une démarche qui n'a pas pour vocation, dans son livrable final, de présenter et d'analyser les données pour chacune des actions étudiées. L'objectif est bien davantage, à partir de données collectées et analysées de manière rigoureuse, de rendre compte d'une part des conditions essentielles à la mise en place, à la pérennisation et au développement des actions collectives de prévention, d'autre part des effets potentiels de ces modalités collectives de prise en charge sur celles et ceux qui s'y inscrivent – usagers comme professionnels.